

# Le trésorier du CSE

## Gérer les budgets et tenir la comptabilité

▶ 2 jours - 14h ▶ **PRÉREQUIS** : Aucun ▶ **PUBLIC** : Trésorier, trésorier adjoint et tout membre élu du CSE

### OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal de la fonction de trésorier
- Identifier les notions comptables et financières de la gestion de l'instance
- S'approprier la présentation des comptes
- Développer les outils d'exécution / et de suivi, contrôle des comptes / des budgets

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances théoriques
- Travail individuel
- Mise en situation

### PROGRAMME

#### Identifier la fonction de trésorier

- ▶ Désignation du trésorier
- ▶ Son remplacement, sa révocation, ses missions et ses responsabilités
- ▶ Ses missions à définir dans le règlement intérieur du CSE

#### Acquérir les bases nécessaires à la gestion de l'instance

- ▶ L'organisation comptable
- ▶ Les notions de comptabilité
- ▶ Les règles de classement et d'enregistrement : tenue de livres de comptes, rapprochement bancaire

#### Connaître les obligations comptables

- ▶ Les différents budgets : leur mode de calcul et affectation
- ▶ Les obligations vis-à-vis de l'URSSAF

#### Savoir présenter les comptes

- ▶ Principes comptables
- ▶ Bâtir un budget prévisionnel
- ▶ Etablir les documents annuels et de fin de mandat

#### S'exercer sur des écritures comptables

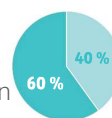
- ▶ L'enregistrement de pièces comptables et leur affectation comptable à partir d'une étude de cas

### MODALITÉS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences acquises tout au long et en fin de formation : tour de table, débriefing collectif, quizz
- Validation des connaissances par cas pratiques et mise en situation
- Grille d'évaluation des acquis de compétences
- Questionnaire de satisfaction

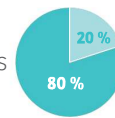
### INDICATEURS DE PERFORMANCE

→ Atteinte des objectifs de la formation



■ Satisfaisant

→ Utilité des connaissances acquises



■ Très satisfaisant

### COÛT DE LA FORMATION (Adhérents)

- En inter : 600 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
- En intra : sur devis

**ACCESSIBILITÉ** : Session accessible aux personnes en situation de handicap. Pour une identification et mise en oeuvre de moyens adaptés, merci de contacter le référent handicap Cezam Auvergne-Rhône-Alpes : François Martins - Tél : 04 73 37 37 03 - Mail : f.martins@cezam-aura.fr

2022 - version N°2 - Mise à jour le 1er septembre 2022